

Publié le 01 août 2018 à 16h55 Modifié le 06 août 2018 à 11h06

Habitat participatif. Un projet qui se construit



Quelques-unes des participantes au projet d'habitat participatif.

Lecture : 2 minutes

L'association plourinoise Ti An Oll, assiste le projet de huit femmes engagées dans la création d'un habitat participatif. Ces retraitées se refusent à aller vivre en maison de retraite, et voient dans cette initiative, l'occasion de cohabiter dans une communauté solidaire et de partage.

À l'origine de ce projet, un constat : il est difficile de vivre seule à partir d'un certain âge. Forte d'une expérience dans laquelle sa mobilité a été extrêmement réduite (un mois en fauteuil roulant pour une cheville cassée), Édith Paul, ancienne aide-soignante, a réalisé la nécessité d'être bien entourée dans la vie de tous les jours, quand on est retraitée. Mais, pour elle, hors de question de vivre en maison de retraite, elle a trop besoin de conserver son indépendance. C'est pourquoi, elle a imaginé vivre en communauté, dans une maison partagée.

Alors, elle s'est lancée, avec l'aide de l'association Ti An Oll, de Plourin-lès-Morlaix, et de trois autres femmes dans la création d'un habitat participatif. Aujourd'hui, elles sont huit concernées par cette initiative, toutes des femmes à la retraite, qui se connaissent par le biais de l'association.

Un habitat participatif, pas une maison de retraite

« Il ne faut pas que cela devienne un foyer logement », avertit Édith. Les huit retraitées auront donc toutes leur propre appartement, composé d'une chambre, d'une salle de bain, d'une cuisine et d'un salon. En plus de cela, elles partageront des espaces communs, tels qu'une grande cuisine, un salon-salle à manger, une buanderie et, peut-être, une chambre d'amis pour qu'elles puissent accueillir de la famille de temps à autre. « Le plus serait même d'avoir un petit espace vert, pour pouvoir faire un peu de jardinage et lire au soleil », rêve-t-elle.

La maison sera probablement construite par un bailleur social, les locataires des lieux verseraient alors un loyer à ce maître d'ouvrage tous les mois. Toutefois, le lieu reste à définir. « Il faudrait que ce soit en centre-ville, à proximité des commerces et des transports en commun. Les élus de Saint-Martin-des-Champs l'ont bien compris, c'est peut-être là que l'on pourrait bâtir la maison participative », explique la retraitée.

L'accompagnement de Ti An Oll

L'association Ti An Oll les accompagne dans les démarches et dans la réalisation : pour rencontrer les élus, des architectes, les mettre en contact avec les bailleurs sociaux, ou encore organiser des temps de réunions. « On ne fait pas les choses à leur place, mais on les soutient », commente Ronan Perot, directeur de Ti An Oll. Pour lui, il est nécessaire d'appuyer cette démarche humaine parce que la France est en retard par rapport à d'autres pays, comme le Danemark ou l'Allemagne, qui se sont mis à l'habitat participatif depuis plusieurs années déjà.

L'élaboration du projet est bien entamée, mais les retraitées vont encore devoir lever le voile sur certaines incertitudes avant le début des travaux. Ronan Perot l'espère, « la maison devrait accueillir ses habitantes d'ici deux ou trois ans, au plus tard ».